

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

72 109
Objet

Fixation des prix de repas
demi-pension du C.E.S.
Zola.

DATE DE CONVOCATION

4 septembre 1972

DATE D'AFFICHAGE

4 septembre 1972

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 16

Nombre de votants 17

COPIE FANTASME
ARRIVÉE 18

14 SEP 1972

DELIBERATION EXECUTIVE
(APP. DU C.M.)

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze
le huit septembre à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Étaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE,
MM. STIPAL, BUJARD, BUCHET, COLLE, BARDE, RIVIERE, MONTRON,
DOIREAU, LACHAUD, DOMEQ, DELAIR, TAP, PAPEAU.

formant la majorité des membres en exercice,

Représentés : MM. BOUCHET par M. BUJARD

Absents : MM. DUFOUR, NAULIN, LARGETEAU, BROTEAU, BERLAND,
BOUTET, BARRIERE, Mmes BIDEAU, FAVIERE

M RIVIERE a été élu Secrétaire.

La Commission Scolaire du 6 Septembre 1972, en présence du principal du C.E.S. Zola, a proposé que les prix de repas de demi-pension soient alignés sur ceux pratiqués au C.E.S. de la Triloterie avec l'établissement d'un forfait trimestriel.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis donné par la Commission Scolaire du 6 Septembre 1972
Vu les prix pratiqués à la demi-pension du Lycée d'Etat Mixte,

DECIDE :

à compter de la rentrée scolaire 1972-1973 de fixer comme suit les prix de repas de demi-pension du C.E.S. municipal Zola :

- classe de 6e et 5e cycles d'observation : 189,00 F. par trimestre
- classe de 4e et 3e : 210,00 F. par trimestre.

Ces forfaits sont établis en tenant compte de 5 repas par semaine.

Les enfants des familles d'au moins 3 enfants bénéficieront

.....

d'un rabais de 20 % si les frères ou soeurs sont élèves dans un C.E.S., un C.E.T. ou un Lycée, de l'enseignement public, au régime du forfait (30 % de rabais pour 4 enfants - 40 % pour 5 enfants et gratuit au delà).

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents,

Pour extrait co n forme
Pour le Maire,



L'Adjoint Délégué,